

Bilan « Vie Scolaire » Année 2013 /2014

- I. L'équipe Vie Scolaire : Présentation Générale
- II. Assiduité / punitions/ sanctions
- III. Demi-pension / Casiers
- IV. La communication avec les parents d'élèves
- V. Les délégués
- VI. Bilan : Accueil des élèves de CM2
- VII. Bilan : Prévention de la violence à l'école
- VIII. Bilan : « Parcours individualisés en classe de 4^{ème} ».

« Un grand merci à l'équipe des Assistants d'Education pour le travail accompli tout au long de l'année, pour leur investissement, pour leur sérieux et surtout pour l'attention qu'ils ont portée à nos élèves ! »

I / L'équipe Vie Scolaire : Présentation Générale

1/ Les Assistants d'Education: 7 postes. (6 AED à temps complet, 2 AED à mi-temps)

Cette année, l'équipe a été fortement renouvelée puisque nous avons accueilli 5 nouveaux collègues. A plein temps, ils assurent un service de 41 h hebdomadaires. Ils sont recrutés par le chef d'établissement. Leur contrat est d'un an renouvelable pendant au maximum 6 ans. Comme tous les adultes du collège, leur relation avec les élèves se situe dans une perspective éducative. Ils participent, pour leur part, à la surveillance et à l'encadrement des collégiens

2) La Conseillère Principale d'Education : 1 poste

Dans le cadre officiel de mes missions, et compte tenu de la taille très importante de l'établissement, j'ai établi mes priorités et mes objectifs au sein du collège F. Mauriac. Depuis mon arrivée dans cet établissement, il y a 6 ans, ceux-ci guident ma pratique quotidienne du métier de CPE et mes projets. Ils s'articulent autour de quelques grands axes:

1. Faire (re)connaître les missions du CPE et de la " Vie Scolaire " auprès des autres membres de la communauté éducative (enseignants, personnels, élèves et parents).
2. Assurer un suivi le plus rigoureux possible de l'assiduité et la ponctualité des élèves
3. Optimiser nos moyens en surveillance afin d'assurer la meilleure sécurité possible
4. Faire adhérer davantage encore nos élèves à des valeurs telles que « le respect de l'autre et des différences », « la courtoisie », « la confiance », « la solidarité »...
5. Développer chez les élèves l'exercice de la citoyenneté, le sens des responsabilités, l'autonomie
6. Porter sur nos élèves un regard positif, valoriser leurs capacités, favoriser leur estime de soi
7. En cas de manquement au Règlement Intérieur, veiller à ce qu'une éventuelle punition s'inscrive dans une démarche éducative.
8. Se montrer disponible pour recevoir et écouter les élèves en difficulté (voire en souffrance) ou ceux qui ont besoin d'une médiation pour régler leurs conflits.
9. Œuvrer à l'amélioration du cadre de vie et des conditions d'accueil pour nos élèves
10. Renforcer le lien, les contacts et la communication avec les parents.

Il me paraît utile de mentionner quelques caractéristiques du collège qui impactent directement le travail de la Vie Scolaire :

- L'accueil de 800 élèves répartis en 31 classes, dont la grande majorité est soumise au ramassage scolaire puisque l'établissement est situé en zone semi-rurale, sur une amplitude horaire hebdomadaire de 42h30 (à laquelle se rajoute une retenue du mercredi après-midi assurée par la Vie Scolaire)
- Un très gros effectif à la $\frac{1}{2}$ pension (seulement 40 élèves sont externes !) qui mobilise toute l'équipe pendant un service continu de 2 H 10
- Un nombre élevé d'heures de permanences régulières.
- Une mission d'accueil et de surveillance des élèves malades ou blessés (en l'absence de l'infirmière nommée à mi-temps sur notre collège)
- Des tâches administratives très importantes liées au nombre élevé des élèves (classement, saisie des appels, des justificatifs et des punitions, envoi des courriers etc...)
- Un nombre non négligeable d'élèves qui connaissent des difficultés sociales, familiales, psychiques et/ou scolaires demandant forcément plus de suivi et d'encadrement
- Des locaux vétustes mal adaptés pour accueillir et surveiller autant d'élèves

II/ Assiduité / punitions/ sanctions

Depuis 3 ans , la mise en place du logiciel PRONOTE a permis aux parents d'avoir « en direct » l'accès au dossier « Vie Scolaire » de leur enfant (absences/ retards/ renvois de cours/rapports d'incident/ retenues / avertissements/ blâmes/ exclusions temporaires).

Si cet outil est particulièrement apprécié pour l'intérêt qu'il offre notamment en termes de communication avec les familles et entre les différents membres de la communauté éducative, il reste un outil extrêmement chronophage puisqu'il faut bien que des personnes soient chargées d'enregistrer toutes ces données !

Assiduité : Le **taux d'absentéisme** du collège est en légère augmentation. Il est passé de 2,52 % l'an dernier à 3,3 % mais cette augmentation ne me semble pas significative car elle s'explique en partie par la présence de quelques élèves très absentéistes et d'une élève absente pour motif médical depuis septembre (le taux est de 2,5 à 3,2 % en 6^{ème} / 5^{ème} et de 3,7% à 3,9% en 4^{ème}/ 3^{ème}). Pour préciser ce chiffre, je dirais qu'environ une centaine d'élèves ont demandé un suivi plus attentif en raison de leurs nombreuses absences et/ou retards.

Il est à noter que 15,5 % des absences restent encore non justifiées par les parents malgré les envois de SMS et de courriers qui sont quotidiens.

Punitions/ Sanctions : Je rappelle que les **punitions** peuvent être appliquées par tous les personnels du collège alors que les **sanctions** (avertissement/ blâme / commission éducative et exclusions temporaires) relèvent de la seule autorité du Chef d'établissement ou de son Adjoint.

Voici un tableau récapitulatif du nombre de punitions et sanctions pour les 3 dernières années :

Nombre	Renvoi de cours	Rapport d'incident	retenue	Avertissement du Principal	Blâme	Exclusion temporaire	commission éducative
Année scolaire 2011 / 2012 862 élèves	448	362 (dont 84 émanant de la Vie Scolaire*)	301 (dont 124 prononcées par la Vie Scolaire*)	68	19	72	8
Les 1119 punitions concernent 245 élèves.				Les 167 sanctions concernent 96 élèves			
Année scolaire 2012 / 2013 847 élèves	323	362 (dont 52 émanant de la Vie Scolaire*)	406 (dont 125 prononcées par la Vie Scolaire*)	57	19	74	5
Les 1073 punitions concernent 278 élèves.				Les 159 sanctions concernent 88 élèves			
Année scolaire 2013 / 2014 805 élèves	370	434 (dont 145 émanant de la Vie Scolaire*)	288 (dont 116 prononcées par la Vie Scolaire*)	17	3	58	7
Les 1093 punitions concernent 238 élèves.				Les 85 sanctions concernent 50 élèves			

*La « Vie scolaire » comprend ici les AED et la CPE

III/ Demi-Pension / Casiers

La Demi-pension :

Le moment de $\frac{1}{2}$ pension est un moment particulièrement difficile en termes de gestion vie scolaire en raison du nombre très élevé de $\frac{1}{2}$ pensionnaires. Certaines classes ont 1h 10, et d'autres en 2h10 comme temps de repas (et donc sans avoir cours). Cette année, le fait de ne plus avoir que 10 minutes (au lieu de 20) pendant lesquelles toutes les classes sont libérées a nettement amélioré la surveillance de la pause méridienne. Pendant ces 2h 10 →

- 4 AED assurent la cantine (montée des élèves / pointage/ salle),
- 1 AED assure l'accueil au bureau de la « Vie Scolaire ».
- 1 AED assure la surveillance de la « cour haut » et ouvre le portail aux externes,
- 2 AED surveillent le bas de la cour près des WC et les préaux.

Les assistants d'éducation ont, depuis 2 ans, expérimenté une nouvelle façon de faire monter les élèves au Self : se ranger sous le préau et **monter au fur et à mesure des arrivées** de chacun en **flux continu de 12 à 14 h.**

Cette nouvelle façon de procéder a satisfait une grande majorité des élèves (89% de satisfaits selon une enquête réalisée il y a 2 ans). Associée à l'informatisation du pointage, elle nous a permis de réduire nettement le temps du service de cantine et d'éviter ainsi les retards en cours de début d'après-midi. Par ailleurs, les élèves n'étant plus appelés par classe ou par niveau, ils apprécient de déjeuner avec les camarades qu'ils souhaitent et de gérer eux-mêmes leur heure de passage en fonction de leurs besoins (aller au CDI ou en étude avant ou après leur repas par exemple) ou en fonction du temps dont ils disposent pour déjeuner. Ce nouveau système offre toutefois un désagrément : certains élèves en profitent pour « doubler » les autres davantage qu'avec un appel des classes au micro.

Les élèves $\frac{1}{2}$ pensionnaires sont encore très nombreux à disposer de 2h10 de « coupure » repas. Ils trouvent le temps long dans la cour lorsqu'il pleut ou qu'il fait froid L'accueil au CDI, l'ouverture d'une salle d'étude par l'assistante pédagogique, le prêt de ballon de foot ou de basket pour jouer dans la cour sont très appréciés mais ne permettent pas d'occuper suffisamment d'enfants. Nous n'avons pas de Foyer et les préaux sont trop exigus (et encombrés par des cartables...).

Autre problème rencontré : Depuis l'installation **en Mai 2010** du logiciel TURBO SELF, il était prévu un lien informatique avec le logiciel de gestion des absences (Pronote) permettant ainsi le **contrôle des absences non légitimes** à la cantine et l'envoi de courrier aux parents. A ce jour, pour des raisons techniques qui m'échappent et malgré nos demandes répétées depuis 4 ans, ceci n'a pas pu encore être mis en place. Si cela peut effectivement être fait l'an prochain, nous pourrions assurer un contrôle plus rigoureux et prévenir les parents si leur enfant n'a pas pris son repas, ce qui me semble absolument indispensable.

Casiers :

Nous disposons de 376 casiers dont 104 ne sont pas utilisables à ce jour .Malgré l'entretien et les réparations régulières assurés par nos collègues agents d'entretien, ces casiers sont très mal respectés par les élèves. L'idéal serait que chaque élève $\frac{1}{2}$ pensionnaire puisse avoir son propre casier réservé pour l'année ...On éviterait ainsi les petites « montagnes » de cartables posées dans la cour ou dans les préaux ! On éviterait aussi, bien des vols et des dégradations... Ainsi que je le suggère depuis 4 ans, le collège ne devrait-il pas poursuivre ces acquisitions sur plusieurs années (en fonction du budget disponible pour cela) ou supprimer les casiers au profit de solides étagères ?

IV/ La communication avec les parents d'élèves

Lors de l'accueil des parents de 6^{ème} venus conduire leurs enfants le jour de la rentrée, l'équipe « Vie Scolaire » s'est présentée. J'ai pu expliquer quelques « points » essentiels de la vie des élèves au collège et répondre aux questions des parents présents. De la même façon, j'ai participé à la 1^{ère} réunion de présentation générale organisée en soirée fin septembre 2013 et aux « Portes Ouvertes » organisées par la FCPE le samedi 14 juin 2014.

J'ai rédigé une « Note aux parents », remise avec les documents de rentrée, qui rappelle quelques règles de fonctionnement concernant la vie quotidienne des élèves au collège. Ce document répond à des questions que les parents nous posent très régulièrement (sur l'autorisation de sortie, sur la justification des absences, sur les dispenses d'EPS, sur les photocopies, sur les casiers, sur la carte de cantine...etc).

Dans la mesure du possible, chaque fois que j'ai mis une retenue à un élève, en plus de l'envoi du courrier, j'ai téléphoné directement aux parents pour expliquer la situation, de même en cas d'incidents qui ne justifiaient pas de punitions ou de sanctions mais qui méritaient d'être signalés aux parents.

Par ailleurs, les rapports d'incident et renvois de cours sont systématiquement saisis sur le logiciel PRONOTE par les assistants d'éducation et adressés aux parents et j'ai mis à disposition sur le site internet du collège une présentation de « la Vie Scolaire », des bilans d'action et la 'Note aux parents' de rentrée.

V. « Les délégués »

Comme chaque année, fin septembre, je suis intervenue dans chaque classe de 6^{ème}.

pendant 1 heure afin de **préparer les élèves à l'élection des délégués de leur classe.**

Cette intervention, qui complète celle faite par le Professeur Principal, se fait sous la forme d'un échange avec les élèves. Les objectifs de cette préparation sont les suivants :

- Rappeler le rôle des délégués de classe (Droits et Devoirs)
- Les sensibiliser à l'importance du choix qu'ils ont à faire : Comment choisir pour qui on va voter ? Quels critères doivent être déterminants pour élire tel camarade plutôt que tel autre ?
- Les aider à trouver les qualités que doit avoir un « bon » délégué.
- Définir ensemble les motivations d'un candidat à cette fonction
- Inviter chaque candidat éventuel à rédiger et présenter oralement à la classe sa profession de foi (donner un canevas possible)
- Les inviter à réfléchir à des notions telles que : la responsabilité / la crédibilité, l'engagement, la représentativité, le secret du vote ...etc.

Les délégués de 6^{ème} participent à l'accueil des CM2 organisé par Carole Vassout et moi-même. Ils ont donc été réunis pour préparer avec nous cet accueil. Nous avons pu noter qu'ils accomplissent cette « mission » avec sérieux et qu'ils se sentent valorisés par cette responsabilité (Cf : bilan de l'action).

J'ai créé un « livret du délégué », distribué à chaque délégué qui leur permet d'avoir un outil pour préparer et suivre les conseils de classes. Ce livret a été présenté et commenté lors de 3 réunions de délégués (une pour les 6^{ème}, une pour les 5^{ème}, une pour les 4^{ème}/3^{ème}) consacrées au conseil de classe.

La formation des délégués mérite probablement un investissement plus important de la part de notre établissement. Quelles responsabilités, quelle place souhaitons-nous réellement leur confier au sein du collège ? Répondre à cette question pourrait faire l'objet d'un groupe de réflexion de la part de la communauté éducative et être partie prenante du projet d'établissement.

VI Bilan : « Accueil des élèves de CM2 ».

Carole VASSOUT, secrétaire de direction et Fabienne MENDONCA, CPE

Cette année encore nos futurs élèves de 6^{ème} ont passé une journée avec nous (de 9h30 à 15h 15). Cet accueil a eu lieu du 20 mai au 06 juin 2014. Nous avons reçu les enfants des écoles de Boutigny - Prouais, Gambais, Houdan (école publique et privée), La Hauteville, Adainville, Boissets, Maulette, Goussainville et Richebourg. Carole Vassout, secrétaire de direction, a contacté toutes les écoles élémentaires de notre secteur pour convenir avec chaque école d'une date qui lui convienne. Elle a ensuite organisé le planning d'accueil qui a été adressé à toutes les écoles, et proposé également aux enseignants du collège concernés par l'accueil d'élèves de CM2 dans leurs cours. Quelques jours avant cet accueil, nous avons réuni les délégués de 6^{ème} pour leur expliquer leur participation à cet accueil et leur remettre une « feuille de route ». Encadrés par Madame Perraudin leur professeur de français et Madame Vassout, les élèves de 6^{ème}1 ont préparé une visite guidée et commentée pour leurs camarades de CM2 ainsi que des mini-livres

Voici le « programme » de cet accueil qui a été remis aux enfants :

Bienvenue au Collège François Mauriac de Houdan !!!

Nous sommes heureux de t'accueillir avec tes camarades de classe et nous espérons que tu apprécieras cette journée passée avec nous.

Voici le programme :

✚ **9H30** : Accueil

Madame Vassout secrétaire de direction et Madame Mendonça Conseillère Principale d'Education vous ont accueillis au portail du collège.

✚ **9h35 à 10h40** :

Présentation du collège et des adultes qui y travaillent et réponses à vos questions.

✚ **10h40 à 11h** : Récréation

Vous serez dans la cour avec nos 830 élèves ! Pas de souci... Vous reconnaîtrez sans doute vos anciens camarades d'école élémentaire et votre maître ou maîtresse de CM2 sera là...

✚ **11h à 11h20** :

Vous pourrez **discuter avec 2 délégués** de 6^{ème}

✚ **11h20 à 11h40** :

Des élèves de 6^{ème} 5 vous feront une **petite visite guidée** des locaux...Par ailleurs ils ont préparé pour votre classe des mini-livres d'accueil que vous pourrez lire avec votre maître ou maîtresse de CM2.

✚ **11h40 à 13h** : Cantine

Les élèves de 6^{ème} vous conduiront devant la porte pour aller à la cantine. Vous pourrez **découvrir notre self** et prendre votre **repas** préparé par notre chef de cuisine et son équipe ...Vous pourrez constater par vous-même que c'est plutôt bon... ! Après avoir mangé, vous irez jouer dans la cour avec les élèves du collège.

✚ **13h à 15h**: Vous serez sous la responsabilité des délégués des classes de 6^{ème} que vous suivrez **au CDI ou en cours**. Rassurez-vous ! Vous ne serez pas seul ! Vous êtes toujours 2 ou 3 élèves de CM2 ensemble.

✚ **A 15h** : Départ Les délégués vous accompagneront au portail où nous nous dirons...au Revoir !

Il est à noter que les enfants de l'école de Boissets, pour des raisons de transport, ont été conduits par leurs familles au collège dès 8h20 et sont restés jusqu'à 16h. Le temps supplémentaire a donné lieu à un cours d'anglais assuré par Mme Geffroy (en lien avec un séjour à Londres que la classe de CM2 avait en projet) et une découverte du CDI assurée par Mme Ouzeau notre documentaliste. L'école d'Adainville a fait une sortie scolaire dans Houdan avec la classe de 6^{ème} 1 le matin et n'a donc pas bénéficié de l'accueil du matin.

Comme tous les ans, chaque maître de CM2 a pu échanger avec 1 professeur du collège pendant 1 heure afin de passer «le relais » et évoquer certaines situations particulières. Le midi, la CPE et les enseignants du primaire ont déjeuné dans la même salle que les enfants et ont pu en profiter pour échanger de manière informelle ... Les maîtres sont repartis avec les dossiers d'inscription et les mini-livres créés par les 6^{ème} 1.

L'objectif principal de ces rencontres pour les élèves est de « dédramatiser » l'entrée en 6° en répondant à leurs inquiétudes. Nous avons donc souhaité :

- Leur faire connaître les lieux, leur permettre de rencontrer des délégués de 6^{ème} et discuter librement avec eux.
- Leur expliquer notre fonctionnement en partant **des différences** entre le primaire et le secondaire
- Leur expliquer comment sont constituées les classes de 6°.
- Leur présenter les différents personnels qui travaillent au collège en expliquant leur rôle.
- Leur recommander de parler aux adultes du collège s'ils rencontrent des difficultés
- Leur rappeler que tout adulte de l'établissement, quelque soit sa fonction, est aussi là pour les aider en cas de problème
- Leur expliquer mon rôle puisque, pour la plupart, ils ne connaissent pas du tout la fonction de CPE, et en profiter pour établir un premier contact.
- Veiller à ce que tous, y compris les plus timides, puissent s'exprimer pendant cette rencontre.
- Répondre à toutes leurs questions, celles qu'ils avaient préparées avec leurs instituteurs, mais aussi celles qu'ils pouvaient poser au cours de notre échange.

Voilà 3 ans que nous proposons cette nouvelle organisation qui est jugée très positive par les enfants et les enseignants des écoles élémentaires. Elle permet aux enfants de « vivre » une montée en classe et un changement de salle en « conditions » réelles, or c'est un aspect de la vie quotidienne des collégiens qui souvent les inquiète. Elle permet à toute une classe de 6^{ème} (en l'occurrence les 6è1) de se sentir partie prenante de cet accueil et elle renforce le rôle des délégués de 6^{ème} qui ont su, à cette occasion, faire preuve d'autonomie, de sérieux et de sens des responsabilités.

Quant aux enfants de CM2, dans l'ensemble, ils se sont montrés curieux et attentifs, ce qui peut témoigner de leur intérêt pour cette rencontre. En quittant le collège ils ont été nombreux à exprimer leur satisfaction d'avoir passé cette journée avec nous et leur impatience de se retrouver au collège. Enfants et enseignants nous ont remerciés chaleureusement pour la qualité de notre organisation et la gentillesse de notre accueil mais aussi pour le temps que nous avons consacré à leur visite. En ce qui me concerne, c'est un échange que je trouve à la fois utile et très agréable et j'ai tout à fait apprécié de pouvoir mener cette action avec ma collègue secrétaire de direction qui, cette année encore, a parfaitement préparé et organisé ces journées d'accueil.

VII Bilan : « Prévention de la violence à l'école »

Sylvie RAGON infirmière scolaire et Fabienne MENDONCA, CPE

- Niveau concerné : les 7 classes de 6^{ème}
- Période concernée : entre le 13 mars et le 3 avril 2014.
- 14 Séances, d'une heure, animées par Madame Ragon et Madame Mendonça .

1 / Le contexte :

Il y a quelques années nous avons été choquées par le décès du jeune Carl (élève de 6^{ème} d'un collège de Meaux), survenu la veille des vacances de Noël à la suite d'une bagarre entre camarades de classe. Il nous a semblé intéressant de faire réagir nos élèves sur ce drame puisque, comme dans tous les établissements, nous connaissons quelques phénomènes de bagarres. Quotidiennement des élèves se disputent et en arrivent à porter des coups à leurs camarades, des actes qu'il faut bien entendu traiter et souvent punir. Si la sanction porte en elle-même une valeur éducative, il nous semble nécessaire d'aider nos élèves à prendre conscience qu'ils sont responsables de leurs actes, les aider (par une réflexion concrète, qui concerne leur quotidien) à avoir la perception de la liberté que nous avons tous de commettre ou ne pas commettre un acte répréhensible et/ou dangereux. Nous souhaitons qu'ils trouvent, par eux même, comment résister au passage à l'acte et les convaincre de recourir plus volontiers à la médiation de l'adulte en cas de conflit. C'est d'ailleurs cet objectif que nous nous fixons dans la gestion quotidienne des actes de violence verbale et/ou physique au sein de notre établissement. Nous proposons cette action depuis 5 ans, elle est reçue plutôt positivement par nos élèves de 6^{ème}.

2 / Déroulement des séances :

Elles se sont déroulées à chaque fois en $\frac{1}{2}$ classe et ont duré 1 heure.

En début de séance, nous avons lu et expliqué deux articles de presse (relatant le décès d'un élève de 6^{ème} à la suite d'une bagarre) en sollicitant leurs réactions, leurs commentaires et en les laissant débattre. Nous avons constaté que tous les groupes ont participé de façon active, chacun a pu s'exprimer et donner son avis, même les élèves les plus timides. Ils ont respecté le cadre et les consignes que nous leur avons fixés en début d'heure. (Lever la main pour prendre la parole, pas de bavardages, s'écouter avec respect les uns les autres). Nous avons eu l'agréable sentiment que les enfants étaient contents de participer à cet échange, contents également que des adultes les écoutent, sur un sujet qui les concerne. Leurs analyses et de leurs remarques nous ont semblé très justes et correspondent à la réalité de la vie d'un élève au collège François Mauriac.

Dans tous les groupes, ils ont su trouver ce qui peut entraîner un geste violent :

- Les moqueries sur le physique, sur le nom de famille.
- les différences (couleur de peau, les habits de marques, les difficultés que certains rencontrent par exemple en EPS ou des difficultés scolaires comme la dyslexie ou, au contraire, les élèves toujours sérieux et en réussite scolaire qu'on traite « d'intello »...)
- les insultes sur la famille et particulièrement celles sur les parents
- les rumeurs sur les sentiments amoureux, les déceptions concernant l'amitié
- la dégradation ou le vol du matériel personnel

Ensemble, nous avons défini quels moyens peuvent être utilisés pour éviter de se battre :

- l'indifférence malgré ceux qui encouragent à la bagarre (résister à la pression du groupe)

- La prise de distance (y compris physiquement), tout en reconnaissant que ce n'est pas toujours facile surtout quand les moqueries et les insultes sont réitérées.
- raisonner ou discuter avec l'élève concerné
- faire appel à l'humour
- En parler aux parents pour qu'ils interviennent ou interpeller un adulte du collège pour jouer un rôle de médiateur.

Nous avons noté que cette dernière façon d'agir a suscité des réactions et des débats entre eux. Les enfants faisant remarquer :

- Que parfois les adultes refusent de s'en occuper ou ne savent pas toujours comment s'en occuper, qu'ils ont autre chose à faire ou qu'ils n'ont pas mesuré l'importance de la demande formulée.
- Qu'il y a des risques de représailles y compris à l'extérieur de l'établissement,
- Et **surtout** qu'ils risquent d'être traités de « *balance* », de « *victime* », de « *faible* » ou de « *lâche* » s'ils demandent l'aide d'un adulte

Cette dernière remarque, évoquée systématiquement et longuement par les enfants, nous a donné l'occasion d'expliquer la réelle définition du terme « *victime* » et d'expliquer que la vraie force, le vrai courage, c'est de résister. Nous avons essayé aussi de leur faire prendre conscience de la différence entre « *balancer* » au sens de « *moucharder* » (comme par exemple : dénoncer un camarade qui triche en classe) et demander de l'aide pour porter secours à une personne en danger ou témoigner en faveur d'une personne victime. Au-delà des mots, nous avons essayé de voir, **avec eux**, ce qu'ils pouvaient faire **concrètement** (notamment par des mises en situations), pour éviter de se battre et gérer autrement les situations conflictuelles. Nous leur avons aussi indiqué comment interpeller efficacement un adulte en n'hésitant pas à dire : « *j'ai besoin de votre aide* » ou « *j'ai besoin de vous* ». Des mots qui aident l'adulte à se rendre compte plus facilement de la nécessité de son intervention. Reste que de nombreux enfants, malgré cet échange, considèrent quand même comme légitime de se battre lorsqu'on a été « offensé ». Ils soulignent à quel point il est difficile de se raisonner quand on souffre de moqueries et disent qu'il n'est pas toujours possible de faire autrement surtout si on « *insulte leur famille* » et ce, même s'il y a du danger pour eux ou pour les autres.

3 / Résultats du questionnaire anonyme (comportant 3 questions) remis en fin de séance à chaque élève.

169 élèves ont participé à cet échange et ont répondu à ce questionnaire :

- I. En général, te sens-tu concerné(e) par la violence à l'école (soit parce que tu t'es déjà bagarré(e), soit parce que cette question t'inquiète ou t'intéresse), ?

130 élèves ont répondu affirmativement

- II. As-tu été intéressé(e) par notre échange ?

169 élèves ont été intéressés. Voici quelques phrases qui expliquent leur intérêt :

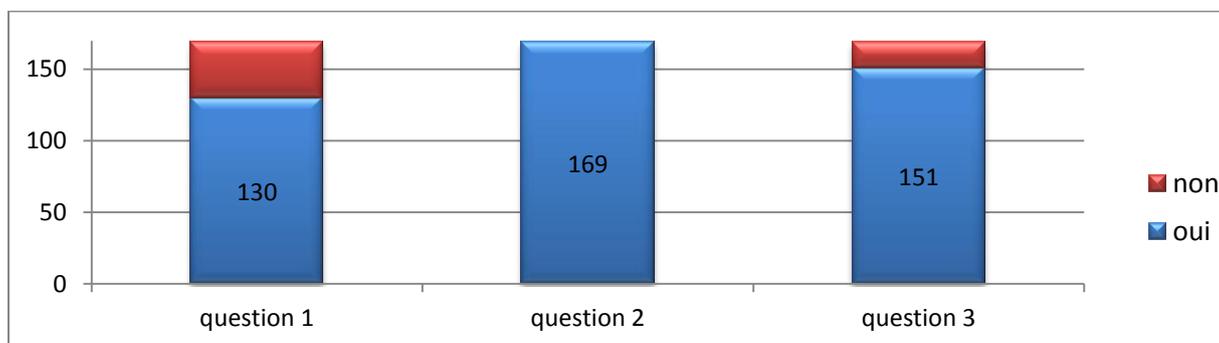
« Ça m'a permis d'apprendre des choses sur la violence, comprendre jusqu'où peut aller une bagarre...Nous aider à trouver les mots. ...Se bagarrer pour jouer peut être dangereux...Faire attention aux insultes. ... Voir la violence d'un autre œil... maintenant je sais à qui parler... J'ai écouté comme ça je vais réfléchir avant d'agir ... Ça sert pour comprendre la mentalité des gens... Ça

réconforte de voir qu'on peut compter sur les adultes...Maintenant, je peux me retenir de taper en parlant ... On a appris des choses et notamment savoir comment réagir ... Entendre les avis des autres ...Le sujet lui-même était intéressant mais aussi le fait de pouvoir échanger avec des adultes... C'était un moment agréable et instructif... Ça fait réfléchir aux actes violents et prendre conscience des conséquences possibles ...On avait la liberté de parole ...ça nous incite à ne plus nous battre et à apprendre à nous contrôler ... Merci de nous avoir écouté ... Réfléchir à ce que peuvent ressentir les autres ...Ça nous a appris comment défendre les autres ... C'était bien de débattre, de pouvoir parler et exprimer nos sentiments librement ... Savoir ce qu'on peut faire quand on a un problème important ...C'était intéressant car c'est une histoire vraie et ça nous a appris à réagir face à certains problèmes... Ça changera ma façon d'être...Ça évitera des blessés à l'avenir...Pour faire plus attention... Ça m'a donné envie de faire du judo...Je ne savais pas qu'on pouvait tuer quelqu'un en le tapant...Ça nous concerne et ça peut être grave...Ça m'a permis de comprendre que la violence est idiote...Pour qu'on se respecte...J'aimerais que tous les enfants aient cette chance d'avoir des interventions...Ça va servir pour ceux qui aiment se battre et pour ceux qui harcellent...J'ai compris que je peux me retenir pendant longtemps...Si un élève est en danger de mort ou pas, on est un peu obligé de chercher de l'aide pour lui sauver la vie...Ça m'a permis d'en parler et maintenant je réfléchirais à 2 fois avant de me bagarrer...Ça m'a sensibilisé un peu mais des fois il faut en venir au mains...mon avis n'a pas changé car on ne peut pas faire confiance aux adultes...Ça me prouve que les adultes ne sont pas tous pareils...Ça m'a fait réfléchir sur des actes même si ça ne va pas m'empêcher de m'énerver et peut-être me battre... »

III. Penses-tu parler de cette séance avec tes parents ?

Très majoritairement, nos élèves envisagent d'en parler avec leurs parents le plus souvent *parce qu'ils ont l'habitude de parler de leur journée, ou parce qu'ils pensent que leurs parents, tout comme eux, seront intéressés ou pour montrer aux parents que le collège explique bien les règles de sécurité ...* Seulement 18 élèves pensent qu'ils n'en parleront probablement pas à leurs parents et ce, parce que : *« Mes parents manquent de temps... Parce qu'ils pensent qu'ils ne seront pas intéressés... Parce qu'il ne faut pas les inquiéter... Ils vont me demander si je me suis déjà battu ...Je n'y pense pas... Ils le savent déjà... Je n'ai pas envie... C'est plus pour les enfants... Ça ne me semble pas utile...»*

Graphique représentant la proportion d'élèves ayant répondu affirmativement ou négativement aux 3 questions.



- 1/ En général, te sens-tu concerné par la violence à l'école ? 2/ As-tu été intéressé par notre échange ?
3/ Penses-tu parler de cette séance avec tes parents ?

Notre Conclusion :

Ces échanges ont confirmé les impressions et les constats que nous avons pu faire aussi bien en tant que CPE qu'en tant qu'infirmière scolaire :

- Des enfants parfois en souffrance face aux moqueries des autres.
- Des difficultés pour résister à la pression du groupe,
- Manque de confiance en soi, mauvaise estime de soi pour certains
- Crainte que l'adulte règle les conflits en punissant systématiquement et donc en faisant empirer la situation.
- Des enfants qui ne se respectent pas les uns et les autres, d'ailleurs le « Vivre ensemble » dans la tolérance et le respect est pour eux une « belle parole », chacun convient que c'est un objectif fort louable mais tous reconnaissent en être assez éloignés...
- Des enfants qui ont envie d'être écoutés et entendus sur leur vie quotidienne par les adultes qui les encadrent aussi bien à l'école que dans les familles.
- Des enfants qui, même s'ils ne bagarrent jamais à l'école, reconnaissent qu'ils le font souvent avec leurs frères ou sœurs ...à la maison !

Le fait d'être en demi-groupe a favorisé l'échange et nous a permis d'offrir à chaque élève un espace de parole. Ces échanges nous ont confirmé qu'il y a peu de « jeux dangereux » dans notre collège mais par contre beaucoup d'irrespect (bousculades, moqueries, insultes) qui entraîne trop souvent la violence physique

La mort de Carl nous a permis de les sensibiliser au fait que même un petit coup peut s'avérer dangereux, voire mortel et de les faire réfléchir sur les risques inhérents à tout acte de violence. Reste que cette réflexion doit se prolonger à l'école comme à la maison car si les enfants sont convaincus sur le moment, leurs « bonnes résolutions » se trouvent vite confrontées à la réalité de la vie en communauté.

VIII Bilan : « Parcours individualisés en classe de 4^{ème} ».

Amandine LERICHE Conseillère d'Orientation Psychologue et Fabienne MENDONCA CPE

De nombreux élèves du collège sont en grande difficulté (ou en décrochage) scolaire et ce, dès la classe de 6^{ème}. L'une comme l'autre, nous avons été amenées à recevoir ces jeunes aux résultats scolaires inquiétants, posant souvent des problèmes de discipline ou, au contraire, repliés sur eux-mêmes. Parfois absentéistes, ils sont souvent découragés et ont une très mauvaise estime d'eux-mêmes. Ils disent souhaiter quitter l'école le plus vite possible, sans toujours être lucides sur les connaissances et capacités requises dans le monde professionnel, sans avoir suffisamment préparé leur choix d'orientation. A l'initiative de la COP, nous avons donc proposé à quelques élèves, en fin de 5^{ème}, de participer à un atelier nous permettant de les accompagner plus individuellement dans le processus d'orientation avec notamment la possibilité d'effectuer 3 stages de « Découvertes des métiers », d'une semaine chacun.

Les élèves concernés devaient impérativement répondre aux critères suivant :

1. Etre en 4^{ème}, mais avoir 14 ans révolus dans le courant de l'année scolaire (obligation légale pour pouvoir faire des stages en entreprise)
2. Rencontrer des difficultés scolaires depuis longtemps et se sentir mal à l'école.
3. Avoir exprimé, notamment auprès de la COP ou de leur professeur principal de 5^{ème}, l'envie de s'orienter vers une formation professionnelle et/ou un apprentissage au plus vite.
4. Avoir des parents qui ont exprimé le souci de commencer des démarches d'orientation et qui sont d'accord pour que leur enfant participe à ce projet.
5. Etre volontaire.

En fonction de ces critères, en octobre / novembre, la COP a reçu chaque jeune et leurs parents pour leur présenter le projet et vérifier qu'ils y adhèrent. 10 élèves se sont inscrits. Finalement un d'entre eux ne s'est pas présenté à la première séance, puis un autre élève a été exclu du collège par Conseil de Discipline le 03/02/14. Le groupe, constitué de 9 élèves (puis de 8 élèves à/c de février), s'est retrouvé pour la première fois en décembre 2013.

Objectifs de cet atelier

- Permettre à des élèves de 4^{ème} de mieux cerner leurs intérêts, de découvrir le monde professionnel et parfois de (re)trouver confiance en leurs capacités.
- Développer les compétences nécessaires pour mieux faire leurs choix d'orientation et faire le lien entre les apprentissages scolaires et le monde professionnel.
- Développer (et valoriser), au sein de l'Ecole, des compétences psycho-sociales (savoir communiquer efficacement, avoir conscience de ses atouts ou de ses faiblesses, savoir gérer son stress...être habile dans les relations interpersonnelles...savoir prendre des initiatives pertinentes...) dont nos élèves pourront faire preuve lors des ateliers ou lors des périodes de stages.

Organisation de l'atelier sur l'année scolaire

5 séquences de 2 heures, co-animées par la COP et la CPE, avec tous les élèves concernés et entretiens individuels.

Contenu de l'atelier:

- Exploration des intérêts des élèves notamment par le biais du photo-langage qui permet d'exprimer ses représentations sur les métiers choisis, découvrir celles des autres et échanger autour des choix des photos.. Prendre conscience de son point de vue personnel et de ses intérêts professionnels.
- Faire émerger des idées de stages possibles.
- Aide à la recherche de stage : connaître et savoir utiliser les ressources utiles. Mise en situation et jeux de rôle pour apprendre à se présenter, à présenter son projet.
- 3 périodes possibles pour faire un stage ont été fixées en accord avec Madame La Principale : la semaine des stages de 3^{ème} (du 6 au 11/01), celle des voyages (du 07 au 12/04) celle du DNB (du 23 au 27/06). A chaque fois, nous avons pris contact avec les entreprises qui accueilleraient nos élèves pendant le stage pour vérifier que tout se passait bien. A chaque fois, nous avons eu des éloges sur nos élèves confirmés par des fiches d'évaluation très positives. Après chaque période de stage, nous avons organisé une séance « bilan » :
 - ◆ restitution au groupe des activités observées en les confrontant à celles des autres.
 - ◆ bilan des évaluations portées par les tuteurs des stagiaires.
 - ◆ Confrontation des observations et des expériences des stages avec les représentations exprimées lors des 2 premières séquences.
 - ◆ Préparation des stages suivants et mise en commun des idées pour trouver le prochain stage.
- Evaluation individuelle pour chaque élève que nous avons rédigée en fonction de sa participation aux séquences et de ses évaluations de stages. Celles-ci ont été remises en mains propres et commentées par la COP et la CPE auprès de chaque élève, elles ont été adressées aux parents et, bien entendu, communiquées à Madame La Principale qui a accepté par ailleurs de mentionner la participation positive de ces élèves sur leurs bulletins du 3^{ème} trimestre.

Conclusion

Nous sommes très satisfaites d'avoir pu mener à bien ce projet. Nous avons veillé à tenir régulièrement informé la direction du collège et les professeurs principaux des élèves concernés. Aussi modeste soit-il, il a permis à 8 élèves d'avoir un suivi individualisé et une attention particulière pour ses projets d'orientation. 3 familles sur les 8 nous ont personnellement remerciées d'avoir accompagné leurs enfants. Dans l'ensemble, nous pensons que les objectifs que nous nous étions fixés sont atteints, au moins pour certains des élèves. Pour tous, nous avons noté une participation active voire enthousiaste et pertinente lors des séquences que nous avons animées. Nos élèves se sont montrés respectueux des consignes données, ils ont su parler devant le groupe, quelques uns ont été capables de remettre en question leurs représentations des métiers et/ou leurs projets. 3 d'entre eux ont fait, de leur propre initiative, un compte-rendu de stage écrit, certains ont fourni des efforts pour tenter d'améliorer des résultats tenant compte ainsi de conseils donnés par la COP et par le professionnel qui les encadrerait (par exemple, un des élèves a augmenté significativement sa moyenne de Maths parce que son maître de stage le lui avait fortement recommandé). Tous ont essayé d'améliorer leur comportement au collège (avec, il est vrai, plus au moins de succès...). Pour une élève du groupe, déscolarisée du collège depuis fin septembre pour motif médical, cet atelier a été l'unique lien avec le collège. Ces jeunes sont à des stades bien différents de leurs parcours de formation et d'orientation mais tous ont avancé dans leurs réflexions. Ils ont été agréablement surpris par l'appréciation que nous avons portée sur leur investissement dans ce projet, ils ont surtout été très fiers, au retour de stage, de nous faire partager leurs expériences positives.

